



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 24 février 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le vendredi 24 février 2023 à 20h00 sous la présidence de Christian GARIOUD, Maire, à la suite de la convocation adressée le 18 février.

Présents : BONASSI Stéphane - GARIOUD Christian – REVOL Gilbert - COTTAREL Guy-Noël, JACQUET Patricia – PADEY Guillaume.

Absent : ALMAÏDA Marie

Excusés : BLANCHET Alain- MIGUET Corinne – Mathilde GONSETH – EGLISE Sébastien -

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice :11

Nombre de membres présents : 06.

Nombre de votants : 06

Le quorum est atteint.

Gilbert REVOL est élu secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT

Le Maire ouvre la séance à 20 heures

ORDRE DU JOUR :

- Délibération autorisant le Maire à régler les factures d'investissements avant le vote du budget primitif 2023
- Questions diverses.

LES DELIBERATIONS :

Délibération n°2023-01 Paiements des factures d'investissement avant budget primitif 2023

Le Maire présente les trois factures à payer concernant le logement de Malacôte :

Entreprise CBR pour un montant de 23 075,95 HT (27 691,14 TTC) concernant la toiture.

Entreprise ALC pour 2 factures :

- 11 681,00 HT (14 017,20 TTC) pour les fenêtres
- 3 032,00 HT (3 638,40 TTC) pour les portes

A l'unanimité le conseil, a 6voix pour, valide les factures présentées et autorise le Maire à effectuer leur règlement.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire fait part de l'augmentation du devis de la société Epuresnature chargée de l'assainissement qui subit une augmentation de 4 968 euros.

Un nouveau devis sera demandé auprès de cette société ne prenant pas en compte la traversée de la RD 40 pour le rejet des eaux usées car cette réalisation est assurée par l'entreprise de maçonnerie Drizet.

Fin de la séance à 20h45.

Les réunions du conseil municipal sont publiques. Si vous avez des remarques à formuler sur les décisions prises, n'hésitez pas à vous exprimer.

Le secrétaire de séance
Gilbert REVOL

Le Maire
Christian GARIOUD